

Contribution sur Inégalités / Démocratisation

Impossible de traiter de ce sujet sans qualifier la politique de Blanquer qui s'inscrit dans les politiques libérales menées par l'OCDE et les institutions européennes depuis des années. En effet, la recherche de moyens qui rendraient efficaces les politiques éducatives sur le plan économique les éloigne de plus en plus de leur objet social. Car « l'économie de la connaissance » s'accommode parfaitement de « teaching to the test », certifications, partenariats privés, clientélisme scolaire, concurrence entre établissements, numérisation de l'école, pilotage par la performance... Reprendre la main sur ce sujet signifierait mener des actions avec les usagers/ères autour de la notion de service public de qualité qui se retrouve au coeur des préoccupations de l'éducation en zone prioritaire ou rurale. La question des effectifs est, de ce point de vue, centrale, tout comme celle de l'enseignement-apprentissage.

Car l'autre problématique qui traverse toute l'École est bien la place des savoirs qui, bien que sans cesse interrogée, l'est particulièrement dans la période puisque les savoirs scolaires se voient « concurrencés » par des savoirs épars, notamment sur Internet, et par diverses croyances et opinions, relayées par les réseaux sociaux. Le rôle de l'École s'en trouve donc questionné, comme nous l'avons particulièrement constaté suite au confinement (cf. l'incapacité de nombreux élèves et personnels à travailler à distance) et suite au meurtre de notre collègue S. Paty qui a révélé qu'il faut des mots mais aussi des moyens et des objectifs renouvelés pour l'École. Si le SNES et la FSU ont été inaudibles sur les questions de contenus et de pratiques lors de ces événements, ils doivent le devenir à nouveau en portant un contre-projet éducatif, au service de tous, notamment des élèves les plus fragiles, car l'École n'est pas en-dehors de la société.

C'est pourquoi il nous faut penser les inégalités et la démocratisation à l'aune des évolutions socio-économiques : durée des études, coût de la scolarité, nature et implantation des établissements, structures et filières, carte des options, etc. Cela implique de reconnaître, avec P. Merle (2020), les limites d'une « démocratisation ségrégative », comme l'indique la composition sociale des voies générale, technologique et professionnelle au lycée ou celle des classes « Prépa-métiers » en 3°. L'origine sociale pèse encore trop sur le devenir d'un grand nombre d'élèves et ce, malgré les efforts des enseignant·es, souvent soumis à des injonctions hiérarchiques qui vont rarement dans le bon sens. Cela suppose aussi de cesser de défendre parfois, faute de mieux, l'existant au lieu d'inventer une « utopie éducative ».

Certains diront que cela devrait être le travail des politiques. Mais, dans le contexte actuel, il faut que « le rêve » renaisse aussi des acteurs/actrices de terrain.

Marc Rollin, élu École Émancipée au Bureau National du SNES-FSU